



# CONCOURS INTERNATIONAL D'ART FLORAL

CHÂTEAU D'AGASSAC  
LUDON-MÉDOC (33)



11  
12

oct.  
2025

ENTRE

# Vignes & Océan



S N H F

organisé par l'association



[www.emotionsflorales.com](http://www.emotionsflorales.com)

avec le concours de





# Bienvenue

Dans le Médoc, royaume des vignes dorées,  
La terre exhale ses parfums d'éternité.  
Les ceps dansent sous le vent, fiers et anciens,  
Offrant au monde un nectar divin.

Bordeaux, la belle, éclatante de lumière,  
Ses quais de pierre embrassent la rivière.  
Les façades dorées racontent l'histoire,  
De siècles de commerce, de gloire et d'espoir.

Lorsque la Garonne s'éveille au matin,  
Un souffle lointain fend l'horizon marin.  
Le mascaret, danseur au creux des flots,  
S'avance puissant, en brisant les roseaux.

Trois âmes sœurs, unies par un destin,  
Le vin, la ville et le souffle marin.  
Un tableau vivant, un poème infini,  
Où l'homme et la nature s'aiment à l'infini.

# Les CATÉGORIES



cat.1

## Les phares du littoral ou les monuments bordelais

Composition libre de grande dimension.

Hauteur minimale : 1,70m maximale : 2m - Largeur maximale : 1,10m

Montage posé sur socle noir (voir croquis).

Accessoires non autorisés.

Composition qui pourra être réalisée par 2 personnes (Inscription sur la même fiche).

cat.2

## Réception au château

Composition libre, dans niche de couleur claire (voir croquis).

Fleurs et feuillage frais, uniquement.

Accessoires non autorisés.

cat.3

## Les vignes ou les vendanges en Médoc

Composition Libre, sur piédestal noir (voir croquis).

Largeur maximale : 0,80m - Hauteur libre.

Accessoires non autorisés.

cat.4

## Le Mascaret, une vague marine sur la Garonne

Composition libre, dans niche de couleur claire. (voir croquis).

Accessoires non autorisés.

cat.5

## Le marché des Capucins

Composition libre, dans niche de couleur claire (voir croquis).

A réaliser, obligatoirement, avec des fleurs et des légumes et des fruits et du feuillage frais.

Accessoires autorisés.

# Les **PRIX ET RÉCOMPENSES**

Décernés par un jury officiel avec des juges internationaux et un jury de personnalités.

**Grand Prix Général (le Best)**

**Insigne d'Or**

**Insigne d'Argent**

**Insigne de Bronze**

**Mention**

**Prix de la Meilleure Créativité**

**Prix de l'Élégance**

**Prix de l'Harmonie des couleurs**

**Prix de l'Originalité**

**Prix de la SNHF**

**Prix du château d'Agassac**

**Prix de MG Fleurs & Création**

**Prix d'Emotions Florales**



# Le PROGRAMME



## Samedi 11 octobre 2025

- 7h30** Accueil des concurrents
- 8h00 - 12h30** Concours : Réalisation des compositions florales
- 8h30 - 12h30** Rallye touristique, en voiture de collection, à travers le Médoc pour les accompagnants
- 13h00** Déjeuner pour les participants au concours et au rallye
- 14h00** Passage des juges
- 15h00** Visite des chais du château d'Agassac et dégustation
- 18h30** Remise des prix suivie d'un cocktail

## Dimanche 12 octobre 2025

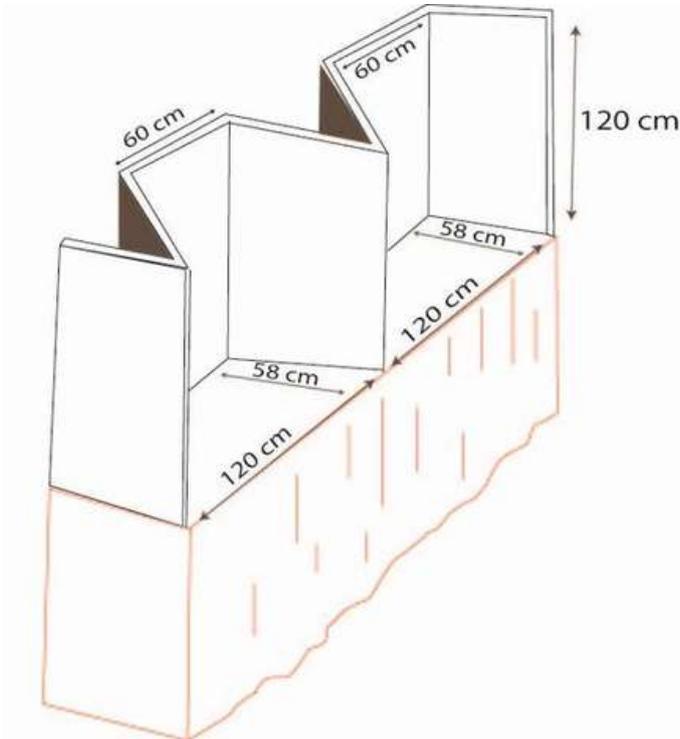
- 9h30** Entretien des compositions par les concurrents
- 9h30 - 18h00** Ouverture au public
- 9h45 - 12h30** Atelier animé par Madame Monique Gimenez
- 18h00** Clôture de la manifestation  
Enlèvement des compositions par les candidats

# Les CROQUIS



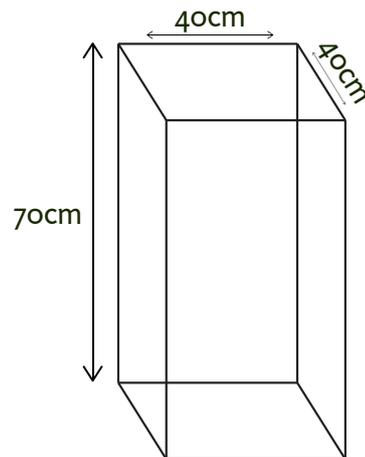
## Niche

Pour les catégories 2, 4 et 5  
couleur claire



## Piedestal

Pour la catégorie 3  
couleur noire



## Socle

Pour la catégorie 1  
socle noir - fond clair





# ORGANISATION

1. L'accès au concours sera ouvert aux concurrents le samedi 11 octobre de 7h30 à 12h30.
2. Les inscriptions devront parvenir au secrétariat d'Emotions Florales avant le 28 septembre 2025, via le formulaire joint (de préférence par mail) et accompagné du règlement (de préférence par virement bancaire ou mandat).  
Un mail de confirmation sera envoyé à chaque concurrent.
3. Les candidatures seront retenues dans l'ordre d'arrivée en fonction des places disponibles dans chaque catégorie.
4. Une faible participation de concurrents dans une catégorie pourrait obliger Emotions Florales à prendre la décision d'annuler cette catégorie. Les personnes déjà inscrites seront, immédiatement, informées.
5. Toute annulation ou tout changement de catégorie, devra se faire par mail. Les candidats qui seraient empêchés de concourir devront, impérativement, en informer Emotions Florales dans les meilleurs délais. Les frais d'inscription ne seront pas remboursés.
6. En cas d'annulation du concours, aucun frais engagés par les concurrents ne seront remboursés, à l'exception des frais d'inscription.
7. Les numéros d'ordre seront préparés par tirage au sort. Les emplacements attribués ne pourront être changés.
8. Les concurrents devront procéder au nettoyage de leur espace et devront entretenir leur composition le dimanche matin.
9. L'exposition sera ouverte au public le dimanche de 9h30 à 18h00.
10. Les compositions devront être retirées le dimanche 12 octobre 2025 entre 18h00 et 19h00.
11. Tous les concurrents seront invités à la remise des prix suivie d'un cocktail.

# Le RÈGLEMENT



Tout ce qui n'est pas interdit est autorisé.

1. Toutes les catégories sont ouvertes à tous (amateurs, professeurs, démonstrateurs professionnels).
2. Toutes les compositions seront réalisées sur place, par les concurrents sans aide.
3. 20 % du travail pourra être réalisé à l'avance. Les bases de travail (vases, socles ou autres montages) pourront être également préparées à l'avance avec oasis – grillage – pique-fleurs...  
Toutes ces techniques seront, judicieusement, réalisées et parfaitement dissimulées ; elles ne seront pas considérées comme accessoires à l'exclusion de l'oasis de couleur.  
Les supports ne seront pas considérés comme des accessoires.
4. Le matériel végétal frais prédominera ; seront exclus les matériels végétaux artificiels. Les végétaux secs pourront être peints ou teints avec modération et grande sobriété.
5. Fleurs et feuillages devront, impérativement, tremper dans l'eau ou dans une matière saturée d'eau. Quelques exceptions non soumises à la règle de l'eau : les cactées, les succulentes, les mousses, les lichens, les genêts, les joncs, les prêles, les aspidistras.
6. Les collages de feuilles fraîches seront autorisés en quantité modérée.  
Les colles aux odeurs puissantes ne seront pas autorisées.
7. Les fonds clairs seront imposés pour toutes les catégories et ne pourront pas être modifiés. Les arrière-plans (background) seront interdits.
8. Les compositions devront répondre aux dimensions annoncées (voir croquis) sans sortir des cadres autorisés.
9. Les concurrents pourront réaliser deux compositions, mais une seule par catégorie.
10. Les concurrents donneront la liste des végétaux utilisés avec leurs noms en latin sur le carton prévu sur place.

.../...

# Le **RÈGLEMENT**



.../...

11. Les concurrents s'engagent à maintenir leur composition dans un bon état de fraîcheur pendant toute la durée de la manifestation.
12. Les organisateurs se réservent le droit de retirer les éléments défraîchis.
13. L'utilisation du téléphone pendant le travail sera interdit ainsi que les supports croquis, dessins, photos.
14. Aucun concurrent pourra rester sur les lieux après 12h30.
15. L'accès à la salle sera interdite pendant le passage des juges.
16. Le jury officiel attribuera les prix aux 3 meilleures compositions de chaque catégorie, 1er prix - 2ème prix - 3ème prix et, éventuellement des mentions. Si une catégorie ne comporte qu'un nombre limité d'arrangements floraux, il pourra être décerné qu'un ou deux prix.
17. Des prix spéciaux seront attribués par un jury d'honneur.
18. Les décisions des jurys seront sans appel.
19. Des photos et des vidéos seront réalisées durant la manifestation. Emotions Florales se réserve le droit de reproduire, utiliser et/ou diffuser ces photos et vidéos à des fins de promotion sans limitation dans le temps. L'inscription au concours implique la cession gratuite des droits sur ces photos et vidéos, des participants, en faveur de l'association Emotions Florales.
20. Emotions Florales décline toute responsabilité en ce qui concerne les vols ou les dégradations des objets exposés.
21. La signature de la fiche d'inscription implique l'acceptation par le concurrent des dispositions du présent règlement et de l'organisation.

# ATELIER



Participez à un voyage créatif unique et laissez-vous émerveiller lors d'un atelier original animé par Madame Monique Gimenez, une véritable icône de l'art floral. Reconnue pour ses créations à la fois audacieuses et empreintes de poésie, elle vous guidera avec passion pour réaliser votre composition.

Dimanche matin de 9h45 à 12h30.  
Salle du château.

Venez avec votre mallette, le support et tous les végétaux seront fournis.

Prix : 50€

Attention ! Places limitées.



---

## VISITE DES CHAIS DU CHATEAU D'AGASSAC ET DÉGUSTATION

Le temps d'une visite unique, laissez-vous transporter entre vignobles et nature pour explorer l'histoire fascinante du Château d'Agassac. De la culture de la vigne jusqu'à la dégustation, plongez dans une expérience inoubliable qui éveillera vos sens et vous révélera toute la magie des vins d'Agassac.

Samedi à 15h  
Prix : 6€



Pour les accompagnants  
**RALLYE  
TOURISTIQUE**

Voitures de collection à travers le Médoc, ça sonne comme une belle aventure !

Entre les routes pittoresques bordées de vignobles, les châteaux majestueux, et la convivialité des passionnés de belles mécaniques, il y a de quoi transformer la matinée en un merveilleux souvenir.

En tant que passager, vous pourrez profiter pleinement du paysage, de l'ambiance et vivre l'expérience à fond.

Samedi de 8h30 à 12h30

Prix : 15€



# INSCRIPTION



Nom \_\_\_\_\_ Club \_\_\_\_\_  
Prénom \_\_\_\_\_

Adresse postale \_\_\_\_\_

E-mail \_\_\_\_\_ Téléphone \_\_\_\_\_

Pour la catégorie 1, Les phares du littoral ou les monuments bordelais si, participation d'une seconde personne, précisez : Nom \_\_\_\_\_  
Prénom \_\_\_\_\_

## Votre choix

- Catégorie 1 Les phares du littoral ou les monuments bordelais
- Catégorie 2 Réception au château
- Catégorie 3 Les vignes ou les vendanges en Médoc
- Catégorie 4 Le Mascaret une vague sur la Garonne
- Catégorie 5 Le marché des Capucins

x 30 €

SOUS TOTAL

## Rallye pour les accompagnants

Oui  Non Nombre de pers.

x 15 €

SOUS TOTAL

## Atelier avec Mme Monique Gimenez

Oui  Non Nombre de pers.

x 50 €

SOUS TOTAL

## Repas samedi midi

Oui  Non Nombre de pers.

x 19 €

SOUS TOTAL

## Visite des chais d'Agassac et dégustation

Oui  Non Nombre de pers.

x 6 €

SOUS TOTAL

TOTAL

€

## Informations de paiement

Paiement de préférence par virement bancaire  
IBAN : FR76 1005 7193 7900 0202 5180 132  
BIC : CMCIFRPP  
ou par chèque à adresser à :  
Association Emotions Florales  
13, chemin de Jau  
33320 Le Taillan-Médoc

Je déclare avoir pris connaissance du règlement et de l'organisation de ce concours et m'engage à m'y conformer.  
Date et Signature

\_\_\_\_\_



*A faire, à voir ...*  
**VISITES**



à 20 km

**BORDEAUX**



à 2 km

**RANDONNÉE  
DANS LES MARAIS**



à 11 km

**GOLF  
CABOT BORDEAUX**



à 40 km

**ABBATIALE DE  
VERTHEUIL**



à 45 km

**LES LACS D'HOURTIN  
ET DE LACANAU**



à 55 km

**SAINT-EMILION**



à 80 km

**LA DUNE DU PILAT  
ET LE BASSIN  
D'ARCACHON**



à 90 km

**PHARE DE  
CORDOUAN**

# A BIENTÔT

## EMOTIONS FLORALES



Fabienne Obry



00 33 6 76 80 76 26



bonjour@emotionsflorales.com



Adresse de l'association

13, chemin de Jau  
33320 Le TAILLAN-MEDOC



Lieu du concours

Château d'Agassac  
33290 LUDON-MEDOC



[www.emotionsflorales.com](http://www.emotionsflorales.com)

